



Facture demandé 1 ans et 8 mois après

Par **kazuya87**, le **03/06/2009** à **18:11**

bonjour,

en octobre 2007 j'ai prit des leçons de conduite moto a mon auto école.

Je leur avait versé un acompte de 150€

A ce jour je n'ai jamais reçu de facture.

Aujourd'hui l'auto école m'appelle en me demandant de régler la somme de 600€

Cela fait plus de 1 an et demi. Ont-ils le droit de me demander la somme ci-dessus alors que je n'ai absolument rien reçu comme facture de leur part.

Suis-je dans l'obligation de les payer ? quels sont mes recourt ?

Merci d'avance.

Très cdt.

Par **brabrara**, le **03/06/2009** à **21:31**

Bonsoir,

difficile de vous répondre dans davantage d'éléments,

Le courrier vous réclamant la somme de 600 euros détaille-t-il la somme qui vous est réclamée ?

L'acompte que vous avez versé en octobre 2007 était-il en espèce ou autre moyen de paiement ?

Bien que vous n'ayez jamais eu de reçu pour ce règlement, à ce jour, vous avez sans doute conclu un contrat ? un formulaire d'inscription ?

Avez-vous eu l'ensemble des leçons pour lesquelles vous vous étiez inscrit ?

Cdt.